



LABEL « DROITS DES USAGERS DE LA SANTÉ »

Édition Île-de-France 2014

Brochure pour les patients hospitalisés sans consentement

Projet porté par : **Direction des Affaires Juridiques de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP)**

A obtenu le label délivré par la Commission Spécialisée dans le domaine des Droits des Usagers du système de santé de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France.

Il récompense une action de promotion des droits individuels et collectifs des usagers de la santé.

Fait à Paris, le 8 avril 2015